

## Les partenaires du projet

### WWF Programme Méditerranée

Le WWF dispose d'une expérience importante dans le domaine de la conservation de la nature au plan terrestre, côtier et marin ainsi qu'en ce qui concerne le tourisme durable dans le bassin méditerranéen. Le WWF Méditerranée, et son bureau tunisien Panda Service, ont été les principaux acteurs du Projet SMAP I en Tunisie. Le WWF Méditerranée dirigera, coordonnera et contrôlera l'ensemble du projet. Il exécutera en outre une partie des activités dans la région de Kroumirie et Mogods.

### Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL)

L'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral a été créée en 1995, au sein du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable tunisien. Elle est chargée de la mise en œuvre de la politique de gestion et de protection des zones côtières tunisiennes. L'APAL a permis à la Tunisie de remplir avec plus d'efficacité les engagements pris aussi bien au niveau national que dans le cadre des différents accords internationaux visant à renforcer la solidarité et la coopération pour le développement durable en Méditerranée.

### MedCities/MedCités et Àrea metropolitana de Barcelona Entitat del medi ambient

Créé à Barcelone en novembre 1991 à l'initiative du Programme d'Assistance Technique Environnementale Méditerranéen (METAP) de la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement, la Commission Européenne et le PNUD), MedCités est un réseau de villes côtières méditerranéennes. Le réseau MedCités est un outil qui permet le renforcement des capacités de gestion des administrations locales pour un développement durable. Dans le cadre du Project SMAP III, MedCités, à travers son Secrétariat Général, l'Entité Métropolitaine de Barcelone pour l'Environnement coordonnera les activités prévues pour les Municipalités du Grand Sfax, apportera son expertise dans les domaines de la gestion de l'eau et des déchets ainsi que de l'aménagement du territoire, et disséminera les résultats à travers le réseau.

### Municipalités du Grand Sfax

Le Grand Sfax est une entité urbaine regroupant 7 communes : Sfax, Sakiet Eddaïer, Sakiet Ezzit, Chihnia, El Ain, Gremda et Thyna. Elle a élaboré à partir de 2002 une Stratégie de Développement d'ici 2016 pour faire du Grand Sfax "Une métropole méditerranéenne réconciliée avec son littoral et à développement durable et solidaire". Cette approche regroupant plus de 5 000 participants est mise en place dans un contexte intercommunal et avec l'appui de la coopération internationale. Le projet

SMAP III s'inscrit dans cette orientation stratégique. Il vise à mettre en œuvre une stratégie de gestion intégrée de la zone côtière sud objet de nuisances environnementales.

### Société d'Etudes et d'Aménagement des Côtes Nord de la ville de Sfax (Projet TAPARURA)

La Société d'Etudes et d'Aménagement des Côtes Nord de la Ville de Sfax est une société anonyme à participation publique, sous la tutelle du Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire. L'objectif principal du Projet TAPARURA est la dépollution du littoral nord de la ville de Sfax en vue d'un développement urbain équilibré et durable. Dans le cadre du Project SMAP III, le Projet TAPARURA apportera son expertise dans le cadre de la dépollution de la côte et la réhabilitation des plages.

### Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax (ENIS) de l'Université de Sfax (Sfax Université)

L'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax dispose d'une large expérience en matière de projets environnementaux. Les experts de l'ENIS ont participé activement à deux importantes initiatives antérieures sur lesquelles se base l'actuel projet SMAP III : le Programme d'Aménagement Côtier de la zone côtière de Sfax et en la Stratégie de Développement Durable du Grand Sfax. Ils apporteront au projet SMAP III leur expertise à la collecte et à la valorisation de données, au développement du système de gestion intégrée des zones côtières, à la définition des actions de dépollution du

littoral, et à la création d'un parc naturel côtier dans la zone humide de Thyna.

### PNUD

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) est le réseau mondial de développement des Nations Unies. Le PNUD est présent en Tunisie depuis 1966, et il a constamment centré ses interventions sur les priorités nationales, allant de l'appui aux jeunes institutions mises en place par le nouvel État indépendant jusqu'au soutien des stratégies et programmes mis en œuvre par la Tunisie dans les domaines les plus divers. Les interventions du PNUD en Tunisie sont définies par le Cadre de Coopération élaboré conjointement avec les autorités tunisiennes en appui aux priorités nationales et articulé autour des quatre axes suivants : gouvernance, réduction de la pauvreté, environnement et ressources naturelles, et VIH-SIDA. Le PNUD est partenaire financier du Projet SMAP III Tunisie.



Posidonia (*Posidonia oceanica*), Côte méditerranéenne, Tunisie.  
© WWF-Canon / M. GUNTHER

Bateaux de pêche dans le port de Tabarka, Tunisie  
© WWF-Canon / M. GUNTHER

Oued (wadi) près de Cap Serrat, Tunisie  
© WWF-Canon / M. GUNTHER

Phare de Thyna, Tunisie  
© Commune de Thyna, Grand Sfax, 2004

Pêcheur dans le Port de Tabarka, Tunisie  
© WWF-Canon / M. GUNTHER

Côte de Tabarka, Tunisie  
© WWF-Canon / M. GUNTHER

La zone humide de Thyna, Tunisie  
© Association des Amis des Oiseaux

Pollution du canal, Grand Sfax, Tunisie  
© Association des Amis des Oiseaux

Salines, Grand Sfax, Tunisie  
© Association des Amis des Oiseaux

Parc national de Thyna, Tunisie  
© APNES - Association de Protection de la Nature et de l'Environnement

© Copyright 1986 du WWF - Fonds Mondial pour la Nature © Marque déposée par le WWF - Fonds Mondial pour la Nature

### Partenaires en Tunisie



**Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral**  
2, Rue Mohamed Rachid Ridha-Bévédrère  
2045 Cedex Tunis – Tunisie  
Tél.: +216 71 840 177  
Fax: +216 71 848 660



**Municipalités du Grand Sfax**  
Avenue Habib Bourguiba  
3029 Sfax – Tunisie  
Tél.: +216 74 210 736  
+216 74 229 744  
Fax: +216 74 200 049  
+216 74 297 344  
sdgs.sfax@tunet.tn  
sfax.municipalites@email.ati.tn



**Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax**  
ENIS BP "W"  
3038 Sfax – Tunisie  
Tél.: +216 74 274 088  
Fax: +216 74 275 595  
monem.kallel@enis.rnu.tn  
www.enis.rnu.tn



**Société d'Etudes et d'Aménagement des Côtes Nord de la Ville de Sfax**  
Rue Ezzamakchhari, 11  
Cité El-Mâaref – Zone Elbosten  
3002 Sfax – Tunisie  
Tél.: +216 74 437 352  
+216 74437 213  
Fax: +216 74 437 362  
projet.taparura@seacnvs.com.tn

### Partenaires financiers



Tunisie

**PNUD Tunisie**  
61, Boulevard Bab Benat  
B.P. 863  
1035 Tunis – Tunisie  
Tél.: +216 71 564 011  
Fax: +216 71 560 094  
registry.tn@undp.org  
www.tn.undp.org



This Project is funded by EU

**Delegation of the European Commission in Egypt**  
37 Gameat El Dowal  
El Arabeya Street,  
El Fouad Office Building  
Mohandessin, Giza (Caire) – Égypte  
Tél.: +20 2 749 46 80  
Fax: +20 2 749 53 63  
+20 2 749 53 57  
delegation-egypt@cec.eu.int  
www.eu-delegation.org.eg

### Partenaires en Méditerranée



for a living planet®

**WWF Programme Méditerranée**  
Via Po 25/c  
00198 Rome – Italie  
Tél.: +39 06 844 97 224/424/417  
Fax: +39 06 841 38 66  
gparkes@wwfmedpo.org  
www.panda.org/mediterranean

**WWF Programme Méditerranée Bureau de Tunisie**  
Ariana (TN)  
Bureau 4 Avenue Ahmed Khabthani  
2080 Ariana – Tunisie  
Tél.: +216 71 707 238  
Fax: +216 71 701 750  
wwftunis@gnet.tn



**MedCities/MedCités et Àrea metropolitana de Barcelona Entitat del medi ambient**  
Carrer 62, 16-18 Edific B  
Zona Franca  
08040 Barcelone – Espagne  
Tél.: +34 93 2234 169  
Fax: +34 93 2234 849  
desurb@amb.es  
www.medcities.net



# Projet SMAP III Tunisie

## Stratégies de gestion intégrée des zones côtières pour la région de Kroumirie et Mogods et les municipalités du Grand Sfax.

Le Projet SMAP III Tunisie "Stratégies de gestion intégrée des zones côtières pour la région de Kroumirie et Mogods et les municipalités du Grand Sfax, Tunisie" vise les objectifs suivants :

- élaborer deux plans de gestion intégrée des zones côtières pour la région de Kroumirie et Mogods et les municipalités du Grand Sfax. Ces plans serviront d'exemple pour le développement d'un plan national de gestion intégrée du littoral ;
- promouvoir le processus de création d'un réseau d'aires protégées marines et côtières dans la zone allant de Cap Serrat à Cap Negro au nord de la Tunisie ;
- encourager l'utilisation durable des ressources de la zone côtière du sud de l'agglomération du Grand Sfax, au sud-est de la Tunisie.

Ces objectifs intègrent au maximum les besoins de développement et les impératifs de conservation du patrimoine naturel.



## Le programme SMAP

SMAP est le nom du Programme d'Actions Prioritaires à Court et Moyen Termes pour l'Environnement de la Commission Européenne. Il est mis en oeuvre dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen et s'inscrit dans le programme de travail de la Déclaration de Barcelone adoptée en novembre 1995. SMAP III vise à contribuer au développement durable, à la protection de l'environnement et à l'amélioration de la santé et des conditions de vie de la population de la région méditerranéenne, en particulier grâce à la participation active de partenaires locaux, régionaux et nationaux. SMAP III est la troisième phase de ce programme, dans laquelle la gestion intégrée de la zone côtière (GIZC) et la prise en compte des enjeux environnementaux dans le développement des politiques sont prioritaires.

## La gestion intégrée des zones côtières (GIZC)

La plupart des développements réalisés en Méditerranée ne tiennent pas compte de l'impact sur le long terme. Plus de 50% de la population des pays méditerranéens est concentrée sur le littoral, la région draine plus de 30% du tourisme mondial et la tendance est à la hausse pour les prochaines années. Les pressions exercées par les activités humaines engendrent des dommages considérables pour les écosystèmes et les paysages côtiers.

La gestion intégrée des zones côtières (GIZC) est un dispositif souple et adaptable appliqué à la sauvegarde des ressources du littoral, à la fois quantitative et qualitative. Il peut ainsi satisfaire aux besoins actuels et garantir aux générations futures des activités économiques et environnementales durables.



## La zone côtière de la Tunisie

Pays à orientation maritime, la Tunisie s'est fixé comme objectif de répondre aux exigences d'une gestion durable de ses zones côtières qui, sur une longueur de 1400 Km, hébergent 63,5 % de la population totale et concentrent la plupart des activités économiques du pays.

Le littoral tunisien présente plusieurs paysages bien différenciés :

- les plages sablonneuses qui occupent environ 575 km, constituent le paysage le plus présent sur les côtes tunisiennes et abritent la majeure partie de la population, pour l'essentiel dans les baies et golfes de la façade orientale du pays ;
- les côtes à falaises d'environ 400 km, que l'on retrouve principalement sur la façade nord et à l'est des principaux caps ;
- le littoral à dunes sablonneuses, recouvertes d'un boisement forestier (Zoueraa, Bizerte, Gammarth, Oued Abid, Medfoun, Ghedhabna) ;
- les zones humides.

On distingue du nord au sud les zones suivantes :

- la côte nord, depuis la frontière algérienne jusqu'à Bizerte : étroite, rocheuse et escarpée, elle s'ouvre sur une mer profonde. Le rivage est marqué par la turbulence des eaux marines et par la fréquence et la violence des vents et des vagues, qui affaiblissent et éclatent les falaises ;
- le golfe de Tunis, de Bizerte à El Haouaria : il constitue un territoire faunistique particulier. Les invasions marines, dans les parties basses de la côte, ont formé de grands lacs et des golfes entourés de promontoires rocheux abritant de nombreuses plages. La pression liée à l'urbanisation et au développement touristique est très forte dans cette partie du littoral ;
- le golfe de Hammamet, d'El Haouaria à Chebba : il est marqué par l'extension de plages sablonneuses, entrecoupées par quelques pointes rocheuses. C'est la première zone touristique du pays ;
- le golfe de Gabès, de Chebba à la frontière libyenne : il présente un plateau continental très étendu et peu profond.

Il se distingue par une marée semi-diurne d'une amplitude relativement appréciable, de l'ordre de 2,40 mètres en vives-eaux. La posidonie y prospère, notamment le long des côtes et des îles Kerkennah et constitue un vivier pour une faune marine très variée.

## Zones pilotes du Projet SMAP III Tunisie

La ville de Sfax, à environ 300 km au sud de Tunis, représente le deuxième grand pôle d'activités économiques de la Tunisie avec une population d'environ 500 000 habitants. La concentration des activités sur le littoral de la ville, en particulier dans sa partie sud, l'insuffisance des mesures et des outils de protection de l'environnement, et l'utilisation inadéquate de l'espace, ont contribué de manière significative à la dégradation de la qualité de la vie et de l'environnement. Pour répondre à ces difficultés, les orientations définies dans le schéma directeur d'aménagement du Grand Sfax donnent à l'aménagement et la valorisation du littoral une place de choix.

Les travaux de dépollution et de réhabilitation des côtes nord de la ville ont démarré et l'aménagement du littoral est déjà programmé dans le cadre du projet TAPARURA, qui vise à améliorer la qualité de vie et de l'environnement dans la ville. Le littoral sud, qui s'étend du port de commerce jusqu'à Thyna, doit faire face à des difficultés considérables mais présente aussi des potentialités naturelles et culturelles importantes.

La Stratégie de Développement du Grand Sfax (2003-2005), élaborée par la commune de Sfax et les six communes avoisinantes, s'appuie sur l'approche participative. Elle repose sur quatre axes stratégiques de développement, incluant un aménagement urbain qui privilégie le développement littoral et plus particulièrement la valorisation de sa partie sud. La stratégie de gestion intégrée de la zone côtière sud du Grand Sfax, avec le soutien de l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral, a pour objectif de gérer les espaces littoraux, de suivre les opérations d'aménagement, de veiller à leur conformité avec les règles et les normes qui régissent ces espaces et de les mettre en cohérence avec les autres projets et programmes développés sur le littoral.

La région de Kroumirie et Mogods présente une biodiversité remarquable. Elle a été classée zone sensible par l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL), faisant suite à un décret présidentiel (N° 98-2092 du 28 octobre 1998). Au plan international, elle a en outre été identifiée par le WWF comme "hotspot", c'est-à-dire une zone où la biodiversité doit être préservée d'urgence.

Le littoral de la région de Kroumirie et Mogods est exceptionnel par la quantité et la diversité des habitats qu'il offre : des systèmes dunaires quasi intacts, des forêts étendues, des lacs d'eau douce et un relief sous-marin très accidenté avec des prairies de posidonies bien préservées.

Le niveau de vie d'une grande partie de la population locale est relativement bas. Les opportunités d'emploi sont limitées, ce qui favorise l'exode vers les villes et une utilisation peu rationnelle des ressources naturelles qui sont ainsi soumises à des pressions, telles que le surpâturage, entraînant des dégradations sérieuses des terres. Depuis quelques années, le développement touristique engendre également des pressions sur la biodiversité. Ces dégradations sont très localisées et la plus grande partie de la zone en question jouit encore d'un excellent état naturel.

Le WWF et ses partenaires sont actifs depuis plusieurs années dans la région à travers des projets visant à assurer la protection et le développement durable des ressources naturelles. Les actions principales ont consisté à mettre en place un programme de sensibilisation et d'information environnementale pour la population, promouvoir des activités génératrices de revenus basées sur l'utilisation durable des ressources, former différents acteurs dans le domaine de la conservation et de la gestion de la biodiversité et améliorer le cadre juridique et institutionnel régissant les aires protégées marines et terrestres en Tunisie.

## Le Grand Sfax

## La région de Kroumirie et Mogods

